



FICHE DE RENCSEIGNEMENT  
PORTAIL FAMILLES



« Un dossier par famille »

1. Information :

Situation familiale :  Marié  Pacsé  Divorcé  Concubinage  
 Célibataire  Veuf/Veuve

2. Information parents

Nom et prénom du père : .....

Tel domicile : ..... Tél. port : ..... Tel Travail : .....

Adresse : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Nom de jeune fille : .....

Tel domicile : ..... Tél. port : ..... Tel Travail : .....

Adresse : .....

N°CAF : .....

@ (Obligatoire pour accéder au portail familles) : .....

QF : .....

Si vous ne disposez pas de Quotient Familial, merci de mettre « AUCUN »

Mon enfant possède-t-il une carte d'identité :  oui  non

Si oui, n° de la carte : .....

Si votre enfant ne possède pas de Carte d'identité ou passeport, rapprochez-vous de l'accueil de la Mairie, afin de connaître les démarches.

Régime : Général

MSA

Autre  .....

3. Renseignements concernant les enfants qui fréquenteront l'un des 3 services :

- L'accueil périscolaire

- La restauration scolaire
- L'accueil de loisirs (L'île pirates)

Enfant n°1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2019 :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/COLLEGE/ LYCEE

Ecole fréquentée : Groupe Scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'établissement et la commune :

Enfant n°2 :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2019 :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/COLLEGE/ LYCEE

Ecole fréquentée : Groupe Scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'établissement et la commune :

Enfant n°3 :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2019 :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/COLLEGE/ LYCEE

Ecole fréquentée : Groupe Scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'établissement et la commune :

Enfant n°4 :

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Nationalité : .....

Classe fréquentée à la rentrée de Septembre 2019 :

TPS/PS/MS/GS/CP/CE1/CE2/CM1/CM2/COLLEGE/ LYCEE

Ecole fréquentée : Groupe Scolaire Jules Verne / Ecole Sainte Thérèse

Autre : Nom de l'établissement et la commune :

Date :

Signature

## A joindre au dossier

### **Découvrez notre nouveau logiciel "Portail familles", permettant d'inscrire en ligne votre enfant sur les services suivants:**

- **Accueil Périscolaire et Restauration scolaire: Inscription en ligne à partir du 26 Août. Pour les familles ayant encore des tickets: Dépose des tickets en Mairie, au plus tard le mercredi 28 Août.**

- **Accueil de Loisirs : Inscription à partir du 14 septembre**

- **ALSH Mercredis : Inscription à partir du 26 Août**

Pour accéder au portail familles:

#### **1ère étape:**

Téléchargez la fiche de renseignements avec les pièces justificatives suivantes:

- Livret de famille (père, mère, enfants)
- Le carnet de santé avec les vaccins à jour ( merci d'inscrire le nom , prénom et date de naissance de l'enfant sur les différentes pages)
- l'attestation d'assurance (responsabilité civile ou scolaire)
- l'autorisation de sortie du territoire
- La photocopie recto verso de la carte d'identité des parents (Une par feuille)
- La photocopie recto verso de la carte d'identité des enfants (Une par feuille)
- Le PAI (pour les enfants ayant un handicap ou une allergie alimentaire)
- Le Quotient Familial CAF

#### **2ème étape:**

Une fois le dossier constitué, merci de le déposer à l'accueil de la Mairie de Préseau

Le dossier sera étudié et traité dans les 24h.

#### **3ème étape:**

Vous recevrez dans les 24h un mail provenant de l'adresse suivante: **service enfance jeunesse Préseau**

**N'hésitez pas à consultez les spams.**

**Si vous ne recevez rien dans les 24h, merci de contacter la mairie de Préseau au 03.27.25.81.28 ou 06.52.81.81.53**

Une fois que vous avez validé le lien, vous voilà sur votre portail familles.

L'accès à votre portail s'effectuera grâce à avec votre adresse e-mail et un mot de passe ( il reste important lors de la 1ère connexion de changer le mot de passe).

**Voici l'adresse du site: <https://preseau.portail-familles.net/>**

**4ème étape :**

La plus longue...

Vous avez la responsabilité de renseigner votre ou vos enfant(s) sur le portail (comptez environ 20 min par enfant).

Tous les documents cités ci dessus doivent être intégrés dans votre compte famille.

**5ème étape**

Acceptation des règlements intérieurs des différents services.

**6ème étape**

Lorsque tous les champs sont complétés, vous pouvez accéder au service en ligne du service Enfance Jeunesse.

## **Quelques informations concernant:**

### **L'accueil périscolaire:**

Vous pouvez réserver les accueils périscolaires au plus tard, le jour J ( 15h)

**Exemple:** une inscription effectuée le lundi 02 Septembre 2019 pour un accueil à 16h30 est possible.

*Vous souhaitez annuler une garderie?*

L'annulation ne peut se faire au plus tard la veille avant 10h (le week end ne compte pas)

**Exemple:** vous souhaitez **annuler** une garderie le lundi 09 Septembre. Celle-ci devra s'effectuer au plus tard le vendredi 06 Septembre avant 10h.

**Exceptionnellement, la collecte des tickets de l'accueil périscolaire se fera du lundi 26 au mercredi 28 Août en Mairie.**

## **LA RESTAURATION SCOLAIRE**

Vous pouvez réserver la restauration scolaire au plus tard, la veille avant 10h.

Pour le repas du lundi, celui-ci devra être réservé le vendredi précédent avant 10h.

*Comment annuler la restauration scolaire?*

L'annulation s'effectue la veille avant 10h.

Pour le repas du lundi, l'annulation devra s'effectuer le vendredi précédent avant 10h

Pour les familles disposant encore de tickets de cantine et accueil périscolaire, **la dépose de tickets se fera uniquement le mardi matin de 7h30 à 12h.**

Une boîte sera mise à disposition des familles devant l'école maternelle Jules Verne.

**Exceptionnellement, la collecte des tickets de cantine se fera du lundi 28 au mercredi 30 Août en Mairie.**

## **L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI**

Vous pouvez réserver les ALSH Mercredi au plus tard la veille avant 10h.

Vous souhaitez annuler un mercredi?

Vous pouvez le faire au plus tard, le vendredi précédent avant 10h.

**La priorité des inscriptions sera donnée aux Présellois(es)**

Puis

**Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau mais résidant à l'extérieur.**

Et enfin

**Inscriptions pour les extérieurs.**

## **L'ACCUEIL DE LOISIRS VACANCES**

Des dates d'ouvertures seront communiquées sur la semaine du 26 au 30 Août.

Dans un 1er temps:

**Inscriptions pour les Présellois(es).**

Puis

**Inscriptions pour les enfants scolarisés à Préseau mais résidant à l'extérieur.**

Et enfin

**Inscriptions pour les extérieurs.**

## **LA FACTURATION**

**Vous recevrez (par mail) à la fin de chaque mois une facture. Cette facture sera à régler auprès du régisseur au plus tard le 15 du mois suivant.**

**A compter du 1er Janvier 2020, le règlement s'effectuera en ligne par carte bancaire.**

## **IMPORTANT**

**Pour les familles ayant encore des tickets (cantine et ou périscolaire), vous pouvez les utiliser jusqu'au vendredi 18 octobre 2019.**

Nous sommes là pour vous aider.....

**Des réunions d'informations auront lieu :**

- Le lundi 26 Août 2019 de 10h00 à 11h30.
- Le mardi 27 Août 2019 de 14h00 à 15h30
- Le mercredi 28 Août 2019 de 10h00 à 11h30
- Le jeudi 29 Août 2019 de 14h00 à 15h30
- Le vendredi 30 Août 2019 de 10h00 à 11h30

Venez avec votre tablette, et nous vous aiderons à naviguer sur le portail familles.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement

Samir MEKIBES-Directeur